

ÉVÉNEMENT
ECONOMIE CIRCULAIRE :
ET SI ON CHANGEAIT
NOS MODES D'AGIR ?
SYNTHÈSE

Mardi 12 juillet
à l'Académie du Climat

PROGRAMME

Introduction par Sarah Alby, directrice de l'Académie du Climat, et Emmanuelle Ledoux, directrice générale de l'INEC



Table ronde "CHOISIR"

- **Véronique Riotton**, députée dans la 1^{re} circonscription de la Haute-Savoie, rapporteure de la loi AGECE et Présidente du conseil national de l'économie circulaire (CNEC)
- **Pierre-Emmanuel Saint-Esprit**, directeur général délégué Manutan Second Life et directeur exécutif de la chaire économie circulaire de l'ESSEC
- **Fannie Derenchy**, directrice économie circulaire du Groupe La Poste



Table ronde "CHANGER LE REGARD"

- **Julien Pilette**, conseiller municipal délégué (EuraClimat - économie circulaire) de la Ville de Lille
- **Elora Dos Reis**, chargée de mission économie circulaire aux Canaux
- **Yann Raineau**, économiste à l'INRAE



Table ronde "COOPERER"

- **Justine Laurent**, directrice générale de Circulab
- **Tissa Smagghe**, consultante chez Circul'R
- **Sybille Bachelier**, chargée de partenariats publics chez Groupe Ares

Conclusion par Florentin Letissier, Adjoint à la Maire de Paris en charge de l'économie sociale et solidaire, de l'économie circulaire et de la contribution à la stratégie zéro déchet.

DISCOURS D'INTRODUCTION

Emmanuelle Ledoux (directrice générale de l'INEC)

La transition vers l'économie circulaire se heurte à différents freins, que l'on peut résumer en trois grandes familles. Des freins réglementaires, malgré un cadrage en France qui inspire de nombreux autres Etats européens, des freins économiques avec des soutiens à renforcer (qu'ils relèvent de la commande publique, des taxes, des financements privés...) et enfin, des freins comportementaux. Les leviers de changement de comportements sont nombreux et peuvent s'adresser aux organisations, en dépassant le seul citoyen-consommateur, comme c'est le cas dans la publication « Economie circulaire : et si on changeait nos modes d'agir ? », mise en ligne ce jour. L'objectif de ces trois conférences est d'en aborder plusieurs, avec des points de vue pluriels : politique, universitaire, associatif...

Sarah Alby (directrice de l'Académie du Climat)

Fin de saison marquante à l'Académie du Climat avec l'organisation d'un événement de cette envergure, dans un contexte où l'enjeu de la gestion des ressources est prégnant.



TABLE-RONDE 1 « CHOISIR »

La décision des citoyens-consommateurs s'opère dans un cadre. Comment le transformer pour orienter les choix des individus vers l'économie circulaire (EC) ?



Par la réglementation, présentée par **Véronique Riotton** (députée, rapporteure de la loi AGEC, présidente du Conseil national de l'économie circulaire).

Par les offres des entreprises, abordées par **Pierre-Emmanuel Saint-Esprit** (directeur général délégué Manutan Second Life) et **Fannie Derenchy** (directrice EC Groupe La Poste).

La loi AGEC (anti-gaspillage pour une économie circulaire) : les avancées pour les citoyens-consommateurs et les entreprises

Des textes réglementaires disposent de mesures en faveur d'une plus grande information du consommateur, notamment grâce à l'indice de réparabilité.

Plus généralement, l'écriture des politiques publiques se fait pour accompagner les acteurs privés dans la transformation des pratiques courantes. Les entreprises se mobilisent de plus en plus : lors de la création des filières à « responsabilité élargie du producteur » (filières REP), certaines résistances pouvaient subsister au démarrage des consultations mais celles-ci ont vite été évacuées.

L'accès à l'information en interne et la transparence : deux défis pour les entreprises

La mise à disposition d'informations relatives à l'empreinte environnementale des produits/services, bien que requise par la réglementation, se heurte à des blocages. Ces informations sont mal connues voire mal maîtrisées par les entreprises. De fait, la transparence n'est pas toujours possible. Un levier d'accélération est la formation et la mobilisation de toutes les équipes d'une entreprise : pas uniquement le service « développement durable » (lorsqu'il existe) mais la R&D, le marketing, le développement commercial...

TABLE-RONDE 1 « CHOISIR »

Le rôle des entreprises : constituer une offre « circulaire »

Les entreprises ont aussi un rôle à jouer dans l'offre qui parvient aux consommateurs, car elles structurent les « besoins ». Par exemple, le groupe La Poste développe une offre d'emballages réutilisables (pour les envois de courriers ou de colis) pour répondre aux nouvelles pratiques de consommation, voire pour les impulser.

Travailler avec ses partenaires, à l'amont et à l'aval (exemples)...

Manutan Second Life travaille avec ses fournisseurs et conseille ses clients (notamment les collectivités territoriales) pour que ces derniers entrent en conformité avec la loi AGEC (article 58 : minimum d'incorporation de matériaux issus du réemploi ou du recyclage dans la commande publique, pour certaines catégories de biens).

La Poste travaille avec des e-commerçants pour trouver de nouveaux emballages réutilisables et compétitifs.

... Et convaincre les collaborateurs en interne (exemples)

Deux intrapreneurs dans le groupe La Poste ont proposé au board de réemployer les vélos utilisés par les facteurs, en les reconditionnant. Ces vélos sont dorénavant certifiés (AFNOR) et une collaboration se constitue avec la Recyclerie Sportive (à Paris).

Surfer sur l'enthousiasme que suscite l'économie circulaire permet de (ré)engager les collaborateurs en interne : formations, sessions de sensibilisation... doivent être partagées.

TABLE-RONDE 2 « CHANGER LE REGARD »

Le changement de regard et du langage et la montée en compétences des individus permettent de diffuser de nouvelles pratiques et la transforment les organisations in fine. Comment les amorcer ?



Rendre l'économie circulaire attractive, sujet abordé par **Julien Pilette** (conseiller municipal à l'économie circulaire à Ville de Lille).

Transformer les visions par les médias et le collectif, sujet abordé par **Christelle Gilibert** (journaliste) et **Elora dos Reis** (chargée de mission EC, Les Canaux).

Contre les phénomènes de dépendance au sentier, notion développée par **Yann Raineau** (économiste à l'INRAE).

Se mettre à la place du citoyen-consommateur : comment rendre l'EC attractive ?

Pour le consommateur, l'achat de produits issus de l'EC n'augmente pas nécessairement son utilité. Du point de vue d'un économiste, l'EC est avant tout une contrainte, associée à une perte de bien-être au niveau individuel (une « lutte de tous les jours »). Il faut donc se mettre à la place du consommateur, comprendre ce qui détermine son « bien-être » et ce qui fait l'attrait d'une offre circulaire plutôt que linéaire.

L'EC peut être rendue attractive par les innovations. La mise en place à Lille d'un atelier de réparation et de customisation de cartables, dont les bénéfices sont pluriels, en est la preuve (sensibilisation des enfants par le « faire », lien entre écologie et social...).

Le rôle des médias

Les imaginaires et les récits collectifs sont façonnés par les médias, notamment les séries, les BD, les émissions de télévision... Ils ont un rôle à jouer dans la constitution de nouvelles pratiques de consommation vertueuses.

TABLE-RONDE 2 « CHANGER LE REGARD »

Le circulaire : une économie du « collectif » à valoriser

L'EC peut se déployer en réunissant les savoirs (savoirs experts, savoirs usager, ...) pour construire et mener des projets collectifs (par exemple, des projets alimentaires territoriaux qui impliquent agriculteurs, collectivités, fournisseurs, associations...). Une autre façon d'utiliser le collectif pour induire des changements, c'est d'utiliser les nudges[1] liés aux normes sociales (par exemple dire ce que font les autres pour inciter à avoir aussi soi-même des comportements plus vertueux).

De plus, l'économie circulaire correspond à d'autres formes de sociabilité : l'entraide, l'échange, le don. L'accent mis sur la dimension fonctionnelle de l'économie circulaire en occulte cette dimension sociale, pourtant porteuse pour transformer les imaginaires collectifs.

Grâce à l'action des Canaux, les entreprises initialement linéaires collaborent avec des acteurs de l'ESS pour l'aspect environnemental. Il est donc possible de se fédérer autour d'un geste écologique.

La dépendance au sentier

La preuve de la rentabilité économique des modèles linéaires peut se heurter à un phénomène de « dépendance au sentier ». Dans ce cadre, les pouvoirs publics, par les contraintes mises en œuvre, peuvent augmenter le bien-être même individuel en forçant des changements bénéfiques qui n'auraient pas été entrepris sinon du fait de la dépendance au sentier[2].

[1] En économie, cela correspond aux formes d'incitations non monétaires, qui ne jouent donc pas sur la rationalité d'un consommateur calculateur mais sur son aspect émotionnel.

[2] C'est l'hypothèse de Porter.

TABLE-RONDE 3 « COOPÉRER »

Explorer la force des communautés, des initiatives « bottom-up », des communautés auto-gérées et leurs potentiels sert à innover dans la gestion des ressources à l'échelle des territoires. Quels exemples de communautés peuvent inspirer des démarches circulaires ?



La communauté Circulab, présentée par **Justine Laurent** (directrice générale).

Les collaborations territoriales, sujet abordé par **Tissa Smaghe** (consultante chez Circul'R) et Justine Laurent (directrice générale de Circulab).

Les partenariats publics-privés, par **Sybille Bachelier** (chargée de partenariats publics chez Groupe Ares).

La communauté Circulab

Le modèle de Circulab est basé sur l'économie de fonctionnalité, qui permet à la fois de partager des outils mais aussi de les faire évoluer collectivement (via la communauté de consultants). Cela permet aussi d'avoir un ancrage territorial en plus de plusieurs expertises.

Les collaborations territoriales (exemples)

Citeo et des collectivités locales en Auvergne-Rhône-Alpes, ainsi que la ville de Grenoble, ont rencontré un problème du tri et stockage des cartons. Circul'R a conçu, pour y répondre, un programme en consultant et en mobilisant les citoyens. L'objectif était de comprendre les comportements de différents usagers, avant de modifier la stratégie : les citoyens-consommateurs, les collaborateurs du groupe La Poste, les acteurs du e-commerce...

La ville de Paris initie beaucoup d'actions sur l'exemplarité et la formation, notamment sur la fin du plastique à usage unique. La communauté Circulab apporte un soutien pour mobiliser tous les acteurs afin d'agir ensemble dans l'écriture des feuilles de route en concertation. Pour ce faire, des ateliers multi-acteurs sont animés pour faire émerger des points de convergence pour dessiner des objectifs communs auxquels tout le monde peut se rattacher.

TABLE-RONDE 3 « COOPÉRER »

Les partenariats publics-privés

Création d'entreprises communes pour l'insertion entre Ares et d'autres grandes entreprises : Ares apporte la méthodologie sociale et les supports financiers/ administratifs et les entreprises apportent leurs expertises et des emplois.

Ares a la volonté de créer un réseau de réparateurs agréés par Seb. Pour ce faire, Are a créé le réseau ReparSeb qui accompagne des personnes en réinsertion en les formant et en les aidant sur les aspects sociaux.

MOT DE LA FIN



Florentin Letissier (Adjoint à la Maire de Paris en charge de l'économie sociale et solidaire, de l'économie circulaire et de la contribution à la stratégie zéro déchet)

Depuis quelques semaines nous sommes rentrés dans l'ère de la rareté. Les gens commencent à intégrer le fait que les pénuries existent et qu'il va falloir réorganiser fortement nos modes de consommation et production et c'est tout l'enjeu de la sobriété. Toutes les thématiques de réduction de déchets sont importantes : volonté de produire moins, réduire la masse de produits et d'emballages ...

Comment arrive-t-on à entraîner tout le monde dans ce mouvement ?

Comment aider les acteurs du recyclage et du réemploi à se développer et à créer un réel modèle économique ?

Les collectivités territoriales ont-elles vraiment les moyens financiers de soutenir toutes ces démarches, notamment la collecte des biodéchets ?

Comment améliorer la récolte des divers objets et le recyclage ?

Voici une partie des questions que se posent les pouvoirs publics.

«Les pouvoirs publics doivent avoir un rôle d'impulsion».

TÉLÉCHARGEZ LA PUBLICATION



Disponible en flashant le QR code ou sur le site internet institut-economie-circulaire.fr